

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°605 en date du 29 Aout 2022

Pensée du moment : « *Il n'y a rien de plus beau qu'un roman qui s'écrit ; le temps qu'on y consacre ressemble à celui de l'amour : aussi intense, aussi radieux, aussi blessant. On ne cesse d'avancer, de reculer, et c'est tout un château de nuances qui se construit avec votre désir : on s'exalte, on se décourage, mais à aucun moment on ne lâche sa vision. Parfois un mur se dresse, on tâtonne le long des pierres, et lorsqu'on trouve une brèche, on s'y rue avec un sentiment de liberté inouïe* ». **LE TRESORIER-PAYEUR** Yannick Haenel Juin 2022.

1 – NOUVELLES DE LA FEDERATION

RETENEZ LA DATE :

Le 55^{ème} Congrès des Directeurs Généraux d'OPH aura lieu les 20 et 21 octobre 2022 à NANTES sur le thème : « **Dans un monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement** ». Le Comité d'organisation a diffusé auprès de tous les adhérents cette information les 24 mai et 20 juin

ET +

Le pré programme et le travail du Groupe qui se réunit périodiquement pour préparer le **RAPPORT INTRODUCTIF** permet de délivrer les informations suivantes :

Des interventions de personnes extérieures : **Guillaume GILLE** sélectionneur de l'équipe de France de handball – **Régis ROSSI** conférencier illusionniste sur l'intelligence émotionnelle et bien sûr la traditionnelle table ronde de clôture avec la présence notamment de la Présidente de l'USH – du Président de la FOPH – de la Directrice de la CGLLS – du DHUP.

Les modalités pour l'inscription et la réservation hôtelière sont accessibles sur le site depuis le 25 juillet

<https://www.55congresdgoph.fr/fr/page/accueil/>

2 – NOUVEAUX TEXTES

Décret n°2022-1165 du 20 Aout 2022 portant **création et organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable**.

Après la nouvelle dénomination (Décret 2022-1025) et à partir du 1.9., création et organisation avec des **conditions et des méthodes de travail permettant de garantir**

l'indépendance et l'impartialité des travaux des membres du service d'inspection générale.

Décret n°2022-1168 du 22 Aout 2022 relatif à **l'aide exceptionnelle à l'acquisition de carburants.**

Prolongation du dispositif d'aide au bénéfice des consommateurs de carburant **jusqu'au 31 Décembre 2022** avec une formule dégressive.

Arrêté du 3 Aout 2022 (JO 13.8.) relatif à la collecte de **renseignements statistiques en 2022 sur l'occupation des logements sociaux.** Concrètement **la collecte est unique** et l'alimentation de l'outil cartographie de l'occupation du parc social est suffisante. Date limite de transmission le 1.12.2022.

Arrêté du 16 Aout 2022 (JO 21.8.) relatif au calcul **des aides personnelles au logement et de l'aide à l'accession sociale** et à la **sortie de l'insalubrité spécifique à l'outre-mer.** Revalorisation des paramètres au 1.7. selon l'IRL fixé à + 3,5 %

Communiqué du Ministère de la Transition Ecologique du 11 Aout 2022 (en lien avec le Décret 2022-1143 et l'arrêté du même jour).

Le Décret 2022-780 du 4 Mai prévoyait **l'application de l'audit énergétique pour les logements classés F et G proposés à la vente (monopropriété) avec effet au 1.9.2022.**

Les conditions pour garantir la sécurité de ces audits n'étant pas remplies, **cette date est reportée au 1^{er} avril 2023.**

ERRATUM

Dans la lettre 603 nous mentionnions sur ce même sujet des logements classés en F et G

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

l'impossibilité d'augmenter les loyers à partir du 24.8. 2022. Ces **dispositions s'appliquent uniquement au parc privé et donc tous les logements conventionnés du parc social en sont exclus** (application des articles L. 353-9-3 et L. 442-1 du CCH).

3 – L'ACTUALITE IMMEDIATE

En Conseil des Ministres du 24 Aout, présentation d'une communication sur « **la suite des évènements climatiques extrêmes de l'été** ».

La Première Ministre va lancer un « **nouveau plan national d'adaptation au changement climatique** ».

Le Gouvernement doit présenter à la rentrée des « paquets » de mesures portant planification écologique.

Différentes mesures pour répondre à **l'habitabilité de la planète** sont étudiées en comprenant et mesurant la sobriété et la lutte contre le gaspillage.

Le Président de la République a annoncé le lancement le 8 septembre du **Conseil National de la Refondation**.

Cette nouvelle forme de dialogue abordera notamment le chantier de l'école, de la santé, des grands services publics avec comme objectifs :

-l'indépendance (industrielle, militaire, alimentaire).

-le plein-emploi.

-la neutralité carbone.

-les services publics pour l'égalité des chances.

-la renaissance démocratique avec une réforme institutionnelle.

4 – LES PROJETS QUI BOUGENT

Le carnet d'information du logement est prévu par l'article 167 de la loi CLIMAT ET RESILIENCE avec une application au 1^{er} janvier 2023.

Son objectif est de **faciliter et d'accompagner les travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement ainsi que l'installation**

d'équipements de contrôle et de gestion active de l'énergie.

Le projet de décret d'application vient d'obtenir un avis favorable du CSCEE le 2 Aout avec les réserves suivantes :

-intégrer des solutions de pilotage des systèmes de chauffage ou de refroidissement permettant de réguler et programmer la température dans chaque pièce du logement.

-structurer les informations afin de les rendre exploitables.

-organiser le regroupement de l'ensemble des informations dans une base de données au format numérique ou papier afin de faciliter la gestion du dispositif par l'occupant et les professionnels.

Le Ministère de la Transition Ecologique vient de soumettre à la consultation publique le 22 Aout un projet d'arrêté relatif « **au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et déchets (P.E.M.D.) issus de la démolition ou de la rénovation** ».

Ce texte précise le champ d'application des diagnostics P.E.M.D., **donne une définition d'une opération de rénovation.**

5 - LU POUR VOUS

Le triomphe de la laideur : la beauté disparaît de l'architecture et de l'urbanisme (Le Figaro 22.8.).

Le Comité 21 après avoir lancé « **la grande transformation** » évoque un mouvement pour **répertorier toutes les innovations** de préservation du climat et de la biodiversité (Philippe Dessertine 22.8.).

Comment donner l'impulsion pour une sobriété collective, efficace et aller au-delà des symboles ? Ne pas confondre sobriété et rationnement. (rapport Terra Nova 23.8.).

Le déploiement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques au sein du parc HLM (N°100 Collection CAHIERS REPERES – ENEDIS et USH).